

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 JUIN 2023

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 35 - Procurations : 5

Rappel des dates : Convocation : 09/06/2023 - Affichage : 09/06/2023

Le onze mai deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Sillé le Philippe sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie		Pouvoir à Anne-Marie DELOUBES - 13/06/2023	
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud		Pouvoir à Dominique CHARPENTIER - 13/06/2023	
	FROGER André	X		
	CHARPENTIER Dominique	X		
COUDRECIEUX	GUILMAIN Nathalie	X		
	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique			X
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony		Pouvoir à Stéphane FOUQUET - 13/06/2023	
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël	X		
NUILLÉ-LE-JALAI	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien	X		
	CHATEAU Françoise	X		
	CHESNEAU Jean-Claude	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir à Isabelle LEMEUNIER - 12/06/2023	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie			X
	LECOMTE Jean-Claude			X
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline		Pouvoir à Jean-Michel ROYER - 14/06/2023	
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Claudia DUGAST est élue secrétaire de séance.

Objet : Décisions du Président
Délibération n° 2023-105

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L 5211-10.

Vu la délibération 2020-11-D242 en date du 26 novembre 2020 portant délégations consenties au Président pour la durée de son mandat.

L'assemblée est informée des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été consenties :

- 2023-DP025** Recrutement d'un adjoint d'animation sur un poste vacant suite à la mutation interne en attendant le recrutement d'un titulaire (2 mois)
- 2023-DP026** Recrutement d'un adjoint d'animation sur un poste vacant en attente du recrutement d'un titulaire (2 semaines)
- 2023-DP027** Recrutement d'un adjoint d'animation sur un poste vacant en attente du recrutement d'un titulaire (2 semaines)
- 2023-DP028** Recrutement d'un adjoint d'animation pour remplacement agents en formation (2 semaines)
- 2023-DP029** Signature convention de partenariat 2022 - POLLENIZ
- 2023-DP030** Signature convention de partenariat 2023 - POLLENIZ
- 2023-DP031** Recrutement d'un adjoint d'animation pour remplacement d'agents en congé maladie (2 semaines)
- 2023-DP032** Recrutement d'un adjoint d'animation pour remplacement d'agent en congé maladie (7 semaines)
- 2023-DP033** Recrutement d'un adjoint d'animation sur un poste vacant en attente du recrutement d'un titulaire
- 2023-DP034** Recrutement d'un adjoint d'animation sur poste vacant dans l'attente de recrutement d'un titulaire (2 semaines)

Les membres du conseil communautaire prennent acte de ces décisions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 20 Juin 2023.

Le Président
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Affichage :

du :

au :